



Collège Roland Vasseur  
du Bord'Haut de Vigny  
11 rue Roland Vasseur  
95450 VIGNY  
Tél. : 01.30.39.27.23.  
RNE 0952080V

## Procès- verbal du Conseil d'Administration

**Du Jeudi 25 Septembre 2014**

**Séance ordinaire N° 1 de l'année scolaire 2014/2015**

### I. Ouverture de la séance

Ce jour 25/09/2014, le conseil d'administration se réunit sur proposition du chef d'établissement, Mme NICOLAS Joëlle, pour une séance ordinaire sous sa présidence. La séance commence à 18h15

Le nombre de membres présents en début de séance est de 13 sur 24 pour un quorum de 13. Le conseil d'administration peut siéger valablement. Le secrétariat de séance est effectué par Mme Le Gall CPE.

#### Les présents sont :

**Mme NICOLAS, Principale**

**Mme MOFFROID, gestionnaire**

**Mme LEGALL Conseillère Principale d'Education.**

#### Personnels Enseignants et de Surveillance :

**Mme VERGEZ - M. BIOURD - M.WLODARCZYK – Mme GAUDINO – Mme JEROME – Mme DEPIERRE–**

#### Personnels Administratif et de Service :

**M. WILIATTE - Mme PRINGUET**

#### Parents d'élèves :

**– M. GARNIER- Mme COMBEAU –M. TEBOUL – Mme BARBIER**

#### Absents excusés :

Représentant du Conseil général : M PARIS

Représentant du conseil municipal : M. DEKERVEGUEN

Représentant du syndicat intercommunal : M.BODIER

Représentant des parents : Mme DOVERGNE

Personnalité qualifiée : Mme MAIGRET – M.BOIRAU

### POINT n° 1

#### Adoption de l'ordre du jour

Madame La Présidente demande la modification suivante de l'ordre du jour :

Le point 7 devient Don du FSE. La convention agence comptable est supprimée.

Rajout d'un point 12 : Voyage scolaire en Espagne.

**L'ordre du jour ainsi modifié, est adopté à l'unanimité. Votants : 13**

## **POINT n° 2**

### **Approbation du PV du CA du 01/07/2014**

**L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. Votants : 13**

## **POINT n° 3**

### **Contrats**

1. Contrat avec la sté AHC pour l'entretien périodique du bac à graisses en cuisine pour un montant HT de 1950€ et 2340€TTC.

**Adoption à l'unanimité                      Votants : 14**

2. Contrat avec la sté VERITAS, avenant au contrat N° 1597058 d'avril 2014, pour un montant de 97€HT soit 116.40TTC , concernant la vérification Q18.

**Adoption à l'unanimité                      Votants : 14**

3. Contrat avec la Sté COFELY INEO pour la maintenance des installations de détection incendie pour un montant de 350€ HT et 420€ TTC, à partir du 01/10/2014.

**Adoption à l'unanimité                      Votants : 14**

## **POINT No 4**

### **Répartition de la dotation globalisée**

Le montant de la subvention 2014 est de 842€, répartie comme suit : activités pédagogiques, domaine enseignement général, service droits de reprographie pour 842€.

**Adoption à l'unanimité                      Votants : 15**

## **POINT No 5**

### **Logements de fonction**

1. Attribution d'un logement en NAS A au poste de gestionnaire

**Adoption à l'unanimité                      Votants : 15**

2. Attribution de 2 concessions de logement en NAS B à l'agent d'accueil et à l'OP cuisine

**Adoption à l'unanimité                      Votants : 15**

3. Attribution d'une concession de logement en COP pour un logement de type 5, occupé du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au 31 Juillet 2015 pour un loyer un mensuel hors charges de 618€ par M. LMOUDN Abdellatif, personnel de l'Education Nationale.

**Adoption à l'unanimité                      Votants : 15**

## **POINT n° 6**

### **Impôts fonciers**

Le CA autorise le collège à s'acquitter du paiement de la taxe foncière sur les logements loués en COP ou vacants.

**Adoption à l'unanimité                      Votants : 15**

## **POINT n° 7**

### **Don du FSE**

Madame la Présidente demande l'autorisation de recevoir le don de 1500€ du FSE pour alimenter la Caisse de Solidarité, pour les sorties et voyages scolaires de l'année 2014/15.

**Adoption à l'unanimité                      Votants : 15**

## **POINT n° 8**

### **D.B.M de niveau 3**

Madame la Présidente demande l'approbation du CA pour effectuer un prélèvement sur fonds de réserve de 30 400€ à répartir sur les chapitres suivants :

SG : 25 400€ répartis ainsi : Activités pédagogiques : 4000€ et Administration logistique : 21 400€.

Service Restauration Hébergement : 5000€

**Adoption à l'unanimité                      Votants : 15**

## **POINT no 9**

### **Sorties pédagogiques jusqu'en fin décembre 2014**

Madame la présidente présente les 3 projets de sorties qui auront lieu d'ici la fin 2014 :

1. **Sortie au Théâtre 95 de Cergy pour toutes les classes de 5<sup>e</sup>** 126 élèves organisée par M. Demorge « Les Fourberies de Scapin » Coût total : 1668€ le mardi 07/10/2014.
2. **Découverte des métiers du bâtiment pour les élèves de DP3h** vendredi 10/10/2014 20 élèves. Entrée gratuite. Bus : 250€ coût pris en charge par le bassin (collège du Moulin à Vent) pour cette option.
3. **Musée du Bourget mardi 16 décembre pour les 108 élèves de 6<sup>e</sup>** . Entrée : 10€ par élèves et transport : 9.35€ par élève

Elle ajoute que les familles qui ont des difficultés financières peuvent demander une aide au fond social.

**Adoption à l'unanimité                      Votants : 14**

## **POINT No 10**

### **Convention conservatoire de musique**

Madame la Présidente rappelle que l'an dernier le projet avec le conservatoire du Vexin existait déjà. En effet, M.Valony professeur du conservatoire venait le jeudi pour le groupe instrumental constitué de débutants et de musiciens confirmés. Ils se sont produits lors du spectacle de fin d'année. Cette année, le projet est reconduit. L'atelier a déjà des élèves qui se sont inscrits. Mme Bacqua professeur d'éducation musicale est absente, mais un remplaçant est attendu. Ce projet est mis en place dans la perspective de la création dans la structure d'une classe à profil musical de type CHAM ou classe orchestre à moyen terme. Les locaux du nouveau conservatoire de musique seront construits à proximité du collège, ce qui est une condition facilitante pour un travail en partenariat.

**Adoption à l'unanimité                      Votants : 14**

## **POINT No 11**

### **Questions diverses**

Posées par l'association « parents du Vexin ».

#### **1. Quel bilan pour le collège numérique ? Quels bénéfices sur le poids du cartable ?**

Madame la Présidente retrace les différentes étapes du plan numérique. Le collège attend maintenant l'installation des boîtiers wifi et du réseau unifié. Le Conseil Général a offert il y a 2 ans un certain nombre de ressources numériques accessibles à partir de l'ENT. Les professeurs utilisent le manuel numérique en classe, mais il n'est pas encore question de le fournir à chaque élève au regard du prix d'un manuel numérique. Le Conseil Général a équipé l'établissement, mais il n'a pas été prévu une dotation individuelle par élève de matériel, qui pourrait avoir une incidence directe sur le poids des cartables. L'avenir est sans doute à la tablette numérique, mais, aujourd'hui, elle ne fait pas encore partie du matériel scolaire.

#### **2. Les fédérations de parents pourraient-elles communiquer via l'ENT avec les familles du collège ?**

Madame La Présidente donne une réponse favorable et précise que cela sera activé très prochainement.

## **POINT No 12**

### **Voyage en Espagne**

Madame La présidente précise que le principe du voyage a été voté au CA du 1<sup>er</sup> Juillet. Aujourd'hui, elle présente le budget et le contrat.

#### **1. Budget du voyage § pièce annexe**

Le montant par participant est de 520€. Il y aura 56 élèves et 5 accompagnateurs. La part des accompagnateurs est prise sur le budget de l'établissement.

Hébergement en hôtel. Départ et retour de Vigny en bus, jusqu'à Orly. Avion jusqu'en Espagne.

Lieu du séjour : région de Séville

Madame La Présidente précise que les familles qui avaient besoin d'une aide financière ont été sollicitées. Seuls 3 élèves sur le total des 2 classes ne partiront pas, par choix des familles.

**Budget adopté à l'unanimité**

**Votants : 14**

#### **2. Contrat du voyage**

Madame La Présidente soumet à l'approbation du CA le contrat avec SILC voyageur retenu pour le voyage à Séville.

**Contrat adopté à l'unanimité.**

**Votants : 14**

Madame La Présidente ayant épuisé l'ordre du jour, elle remercie les membres du CA et lève la séance à 19h20.

La Présidente

La secrétaire

Mme NICOLAS Joëlle

Mme Le Gall Gabrielle